

Pour mettre en oeuvre RUGMARK, il faudrait un engagement politique et financier du gouvernement canadien. Et si le programme RUGMARK canadien devait suivre le modèle allemand, les importateurs de tapis devraient donner 1 % de la valeur FAB des tapis à l'UNICEF pour la réadaptation de la main-d'oeuvre enfantine retirée de la production. Il ressort d'entrevues menées auprès d'importateurs et de détaillants canadiens que ceux-ci sont partagés sur l'opportunité de contribuer financièrement à la cause sociale de RUGMARK.

Si on se fonde sur les importations de 1995, le prélèvement de 1 % de la valeur FAB des tapis à points noués à la main en provenance de l'Inde donnerait annuellement 77 250 \$ CAN pour les activités de réadaptation liées à l'initiative RUGMARK.

M. Pharis Harvey du International Labour Rights Fund et promoteur du programme RUGMARK aux États-Unis, a suggéré que le programme soit administré à partir du bureau de l'ILRF avec l'aide d'un prêt à la petite entreprise. Plutôt de donner 1 % de la valeur FAB à l'UNICEF, les entreprises pourraient verser 1 % de la valeur nette après déduction des frais d'exploitation.

Pour donner de la crédibilité au travail de promotion entrepris par RUGMARK au Canada, il faudrait que des tapis portant le label RUGMARK soient disponibles sur le marché ou que les importateurs puissent s'en procurer.

3.3 Quelles sont les incidences, au niveau des politiques, de l'adoption du programme RUGMARK au Canada?

Comme RUGMARK est un programme volontaire offert aux exportateurs de tapis de l'Inde et du Népal, le Canada ne risque pas d'être accusé de pratiques commerciales injustes. RUGMARK ne constitue pas un obstacle au commerce. Les tapis sans label pourraient encore entrer au Canada, mais il faudrait sans doute songer à certaines dispositions pour la vente des stocks existants de tapis sans label.

3.4 Qu'en coûterait-il pour établir RUGMARK au Canada?

Le gouvernement allemand a fourni l'équivalent en DM de 339 000 \$ CAN pour couvrir les frais de fonctionnement de RUGMARK durant sa première année. Pour les deux années suivantes (1996-1997), le gouvernement a accepté de verser 1 695 000 \$ CAN (847 500 \$ par année) pour couvrir les dépenses en Allemagne. Une contribution additionnelle de 192 100 \$ CAN a été versée durant la première année du programme par quatre ONG allemandes réunies dans la coalition « Campagne contre le travail des